

Question écrite à Madame la Présidente de la Métropole  
Conseil de la métropole du 30 juin 2022  
Autrice : Prune Helfter-Noah, groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Madame la Présidente,

Sur les 863 000 habitants que compte la ville de Marseille, environ 60% ne disposent pas d'une station de métro ou de tramway accessible depuis chez eux (à moins de 10 minutes à pied). Le métro ne dessert qu'un tiers des habitants. Ce sont ainsi près de 520 000 personnes qui ne peuvent compter que sur le réseau de bus pour se déplacer sans voiture.

Le retard des transports en commun desservant les quartiers à Marseille est malheureusement bien connu. Ainsi, Marseille compte 30 km de lignes de transports en commun en site propre (métro + tramway) et Lyon 73 km ; l'offre kilométrique par habitant s'élève à 24 km par habitant à Marseille contre 39 km à Lyon ; le nombre de voyages par habitant sur le réseau de transports en commune est de 83 à Marseille contre 237 à Lyon.

Les quelques projets mis en route, notamment l'extension du tramway Nord-Sud et la construction d'un tramway passant par la Belle-de-mai, ne suffiront pas à rattraper ce retard, même une fois achevés.

Les conséquences de cette insuffisance chronique en transports en commun sont également bien connues : embouteillages massifs et pollution atmosphérique.

Mais, s'y ajoute une spécificité bien marseillaise : dans la deuxième ville de France, le dernier bus quitte son terminus à 21h. Et quand le dernier bus a fini sa tournée, les Marseillais sans accès direct au métro ou au tramway, et qui n'ont pas de voiture, sont littéralement assignés à résidence. Pour tous ces jeunes sans permis de conduire, ces adultes qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture, aucun déplacement n'est donc possible après 21h. Conséquence : impossible d'accepter un emploi en soirée, impossible de sortir au cinéma ou voir des amis.

Par comparaison, à Toulouse, les bus circulent jusqu'à 1 heure du matin sur une quinzaine de lignes. A Paris, malgré le maillage serré de lignes de métro, de RER, de tramway, les bus circulent également jusqu'à 1 h du matin toute la semaine. A Lyon, sur la centaine de lignes de bus, une trentaine circulent tous les jours jusqu'à minuit et demi.

Mais, à Marseille, et pour près de 520 000 Marseillais qui n'ont pas accès au métro ou au tramway, le couvre-feu à 21h, c'est toute l'année ! Nous ne mentionnerons qu'en passant les soi-disant bus de nuit marseillais qui circulent toutes les heures et demi entre 21h et minuit et demi, et donc ne fonctionnent pas après minuit et demi...

Pour en finir avec l'assignation à résidence des jeunes, pour favoriser les mobilités professionnelles et de loisir en journée comme en soirée, nous pensons donc qu'il serait raisonnable de mettre en œuvre une mesure simple et à moindre coût : repousser l'horaire du dernier bus de 21h à 23h en conservant une fréquence régulière de 1 bus toutes les 15 minutes.

Madame la Présidente, jusqu'à quand les Marseillais seront-ils assignés à résidence à partir de 21h ?